



Breuillet

Département de l'Essonne
Arrondissement de Palaiseau
Canton de Dourdan

DECISION DU MAIRE

2024 024 AGD

Le Maire de BREUILLET,

Vu la délibération 2020 I 31 du Conseil municipal en date du 30 juin 2020, accordant la délégation permanente du Conseil municipal à Mme Le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122-22 et L 2122-23 du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'annonce AO-2345-1055 publiée sur Le Moniteur en date du 1^{er} novembre 2023 relative à la consultation « réalisation de travaux de gros entretien, de rénovation, de création, exceptionnellement de travaux neufs dans les bâtiments communaux »,

Considérant que l'offre présentée par la société ACORUS-PEINTISOL est la mieux disante,

DECIDE

De signer un contrat enregistré sous le numéro 2023TX02/7 relatif au lot 7 : cloisons, plafonds, peintures, sols souples et revêtements muraux du marché « réalisation de travaux de gros entretien, de rénovation, de création, exceptionnellement de travaux neufs dans les bâtiments communaux », avec la société ACORUS-PEINTISOL domiciliée 1 bis, rue du Coq Gaulois – 77 170 BRIE COMTE ROBERT,

Dit que le contrat relatif aux prestations précitées est conclu à compter de la date notification pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois pour un montant maximum de commande de 25 000 € HT par période,

Dit que la dépense correspondante est inscrite au budget de la ville,

Dit que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Ampliation de la décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de Palaiseau ;
- Comptable du centre des finances publiques de Dourdan ;
- La société ACORUS-PEINTISOL.

FAIT A BREUILLET, LE 19 FEVRIER 2024



Mme Le Maire,


Véronique MAYEUR.

Mis en ligne le 26/02/2024 à 12h14

REÇU EN PREFECTURE

le 26/02/2024

Application agréée E-legalite.com

Mairie : 42, Grande Rue BP 13 – 91650 BREUILLET

Tél : 01 69 94 60 40 – fax. : 01 64 58 51 27

www.ville-breuillet.fr

22_DN-091-219101052-20240219-2024024AGD-